



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE LA SARTHE

RÉUNION DES CLUBS DU SAMEDI 26 JANVIER 2019

Présents :

Comité directeur: Mireille Touchard, Monique Frèrejacques, Laurent Bertrand, Yannick Livet, Bernard Migot, Gilbert Paillette, Nicolas Touchard

Clubs : présence de 36 clubs sur les 38 du codep.

Absents : A.F de Vélocouché, LCV de Verneil-le-Chétif

Préliminaires :

- Distribution des diplômes de reconnaissance décernés lors de l'AG 2018 du coreg, aux clubs absents à cette réunion.
- Distribution de tracts, flyers et affiches.

1. Mot de bienvenue de Mireille, présidente du codep :

Mireille remercie les clubs de leur présence et présente brièvement l'ordre du jour.

2. Des informations diverses :

- les effectifs du codep à ce jour : 1514 licenciés dont 40 nouveaux, 327 féminines et 58 jeunes
- 12 clubs sarthois n'ont pas voté pour l'AG fédérale, c'est dommage
- divers vœux reçus pour 2019
- bombes de peinture pour les fléchages : on ne peut livrer les commandes aujourd'hui, le transporteur n'ayant pas assuré la livraison comme prévu ; Mireille fera certaines livraisons dans le nord Sarthe ; Monique assurera les autres à la Maison des Sports du Mans (la contacter pour cela)
- on demande de l'aide pour organiser les activités du codep (jeux cyclistes, découverte de notre pratique) le 3 avril, journée « 1^{er} de cordée » au MMA Aréna regroupant environ 800 jeunes malades ou en situation de handicap pour la découverte d'activités sportives diverses

3. Rapport des commissions existantes :

Commission féminines (Monique Frèrejacques) :

- rappel : pour le challenge des féminines, il faut lui envoyer les listes de féminines participant aux organisations sarthoises
- la balade prévue au Lude a été annulée, problème d'hébergement
- cette balade des féminines aura lieu au week-end de l'Ascension, du 31 mai au 2 juin, en direction de Vendôme (vendredi : Le Mans à Vendôme, samedi : Vendôme, Chambord, Vendôme, dimanche : retour et pique-nique avec le groupe venant du Mans à leur rencontre) ; il faut s'inscrire rapidement !

Contact : monique.frerejacques@orange.fr

- Journée Départementale des Féminines le 18 mai avec une petite randonnée (cyclo-découverte) au départ de Fyé.

- Toutes à Toulouse (arrivée le 13-9-2020) : 73 inscrites, les inscriptions à venir seront sur liste d'attente ; 8 étapes probables (hébergements à confirmer) : Saumur-Poitiers-Angoulême-Périgueux-Sarlat Villeneuve-Montauban-Toulouse) ; on recherche 4 remorques portes vélos et des voitures tractrices...

Commission jeunes (Mireille Touchard) :

- 42 participants au CDER le 12 janvier

- le Critérium Départemental VTT aura lieu le 16 mars à La Bazoge

- le rallye découverte aura lieu le 12 octobre à Bonnétable

Commission formation (Nicolas Touchard) :

- le programme 2019 est encore à l'étude ; sont prévues des formations animateurs, pilotage et GPS

- informer Nicolas des besoins pour d'autres formations éventuelles

Commission VTT (Laurent Bertrand) :

Laurent se présente. Nouvel élu au CD, il a accepté de reprendre cette commission ; il demande de l'aide pour promouvoir le VTT au sein des clubs et définir les objectifs de la commission.

Commission photo (Bernard Migot): le sujet départemental 2019 est « parcs et jardins». Le règlement, un bulletin de participation, des exemples de photos (deux séries au lieu de trois les années passées) et quelques commentaires sont sur le site internet du codep. Information à diffuser à tous les licenciés pour espérer une bonne participation à ce concours. Le sujet est facile, il a été choisi pour cela, cependant des photos hors sujet peuvent être faites par mégarde. Ainsi, des aires de repos peuvent être hors sujet.

Trésorerie (Gilbert Paillette) :

Gilbert se présente ; nouvel élu également, il a pris ce poste pour soulager Nicolas ; dans l'immédiat, il collecte les chèques de paiement des bombes de marquage.

Commissions tourisme, calendriers, challenges, rayons (Yannick Livet) :

Pas de grandes nouveautés depuis l'AG.

- réunion avec la CDESI la semaine prochaine

- la randonnée touristique lors des Journées du Patrimoine pourrait se dérouler près de La Ferté-Bernard

- le calendrier du codep est en ligne ; merci aux clubs qui ont déplacé leurs dates pour éviter les doublons

- un groupe de réflexion sera constitué pour les rayons ; toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

4. questions, échanges d'idées et d'informations :

contraintes pour nos organisations :

- les déclarations de randonnées pédestres et cyclistes doivent être faites séparément aux préfectures ; il faut leur fournir la liste des voies empruntées (rues, routes, chemins) ainsi que les routes traversées par des chemins ; la préfecture de La Sarthe est pointilleuse sur ce point

- certaines départementales sont refusées par la gendarmerie, en plus du Plan Primevère

- traverser une forêt domaniale avec plus de 100 participants a un coût (240 € pour Sillé, 250 € pour le COC, jusqu'à 2000 € pour la Gamelle Trophy), ce coût serait négociable localement ; l'ancienne convention entre la FFCT et l'ONF n'exclut pas ces redevances ; des discussions sont en cours à l'échelon national entre l'ONF et des fédérations de randonnée pour viser la gratuité.

SNEJ :

- possibilité bien sûr, pour un bénévole, de s'inscrire seulement pour aider lors d'une seule journée

- cette semaine est ouverte aux jeunes de 10 à 18 ans licenciés FFCT ; ils ont un dossier à remplir et un droit d'inscription à payer ; le nombre des inscrits est limité par le coreg (en fonction du nombre de cadres disponibles) ; le coreg souhaite que chaque club envoyant au moins un jeune fournisse un encadrant ; priorité pour ces inscriptions aux jeunes sélectionnés pour les finales nationales des critériums.

Assurances :

- les licenciés 2018 sont bien assurés jusqu'à fin février 2019
- les assurances des organisations ne peuvent être souscrites avant que celles-ci ne soient validées par le codep ; Mireille ne valide une organisation que si l'heure de clôture permet d'effectuer les parcours dans un temps raisonnable, conforme à la charte d'organisation FFCT.

Renouvellement des licenciés :

Il y a effectivement un renouvellement des licenciés puisque chaque année il y en a des nouveaux (40 en ce moment pour 2019) mais ceux-ci ne peuvent, pour l'instant, rajeunir notre population de licenciés qui vieillit globalement ainsi que le montrent les statistiques montrées à l'AG.

Les licences FFCT :

- les licenciés FFC ne comprennent pas pourquoi ils payent un surcoût en participant à nos organisations : c'est parce que leur licence ne les couvre pas dans ces cas là.
- la licence FFCT serait chère pour certains...

Jacky Nicolas fait remarquer qu'elle est moins chère que prendre de temps en temps une consommation dans un bar.

Laurent Froger parle d'une expérience qu'il vient de lancer dans son club du Lude : créer une « section loisir » hors FFCT à un tarif de 25 €.

Thierry Grasset avait eu une démarche analogue avec des licenciés FFC ; ceux-ci, ne faisant plus de compétitions maintenant ont désormais une licence FFCT dans son club (Téloché)

- des licenciés se demandent à quoi sert leur licence ; il y a bien sûr des avantages « palpables » comme les réductions lors de participations à des organisations mais prendre cette licence est surtout l'occasion de faire partie d'un club, de le soutenir ainsi que notre fédération dans la défense ou la promotion de notre sport ; un licencié n'est pas un consommateur, ce devrait plutôt être un militant ! Voir à ce sujet le site fédéral (dans la page d'accueil, cliquer sur « affilier votre club » puis « les avantages »)

Les participants à nos organisations :

C'est un paradoxe, ils sont en majorité non licenciés et la proportion de ceux-ci augmente ! Ces non licenciés sont en majorité des vététistes amateurs de « liberté » et fuyant les « contraintes »... Le surcoût des engagements n'est pas, pour eux, déterminant.

Une piste : amener des réponses à ces questions aux départs de nos organisations, en affichage.

Les VAE :

- Ils sont de plus en plus nombreux mais on n'a pas encore de chiffres pour les clubs sarthois.
- Leurs participations à certaines organisations peut être difficile en raison du manque de prises pour les recharges de batteries.
- Respect de la charte FFCT obligatoire (ne pas rouler en tête des groupes, ne pas débrider son VAE...)
- Les utilisateurs de VAE débridés ne sont pas assurés ! Jacky Nicolas signale que son club inscrit sur les bulletins d'inscriptions à ses organisations : « **Les Organismes déclinent toute responsabilité en cas d'accident mettant en cause un vélo V.A.E. non conforme à la législation en vigueur** »
- Davantage d'accidents en Hollande depuis l'utilisation des VAE car beaucoup d'utilisateurs (des néophytes généralement) n'en ont pas la maîtrise.

Divers :

- chaque club doit envoyer au secrétaire ou à la présidente le CR de sa dernière AG, la composition de son comité directeur ainsi que le bilan financier du dernier exercice comptable
- des dates d'organisations 2020 peuvent être données dès maintenant à Yannick
- challenges : les listes des participants pour Yannick, celles des féminines pour Monique
- l'Association Française de Vélo Couché est nationale ; son siège est en Sarthe ; sa présidente actuelle habite à Rennes
- le JOA mentionne la création d'un nouveau club cycliste à Vibraye « VIB AND BIKE » dont l'objet est la pratique du VTT; on ne sait pas s'il adhère à une fédération
- la consultation du « Où irons-nous ? » sur le site fédéral est bien moins pratique qu'avant pour certaines recherches comme celle d'une liste de randonnées sur une période donnée ; dommage !

5. distribution de médailles aux lauréats des rayons et demi-rayons :

Rayons d'Or :

Beudron Jean Yves – Bigot Thierry – Bourillon Daniel – Freulon Jean Loup – Pietrin Michel
Siret Jean Luc – Verneau Eric

Rayons d'Argent :

Beaune Raymond – Briard Alain – Cadieu Daniel – David Philippe – Pigeard Joël

Rayons de Bronze :

Chevereau Stéphane – Delareux Patrick – Jourdet Gilbert – Lliard Bruno
Tessier David – Verrier Claude

Demi Rayons d'Or :

Garel Christophe – Turcant Jean-Yves

Demi Rayons d'Argent :

Auville Gérard – Bruneau Christian – Butet Jean Louis – Chausson Christian
Joubert Jacky – Pardessus Eric – Rousseau Jean Yves

Demi Rayons de Bronze :

Aubert Martine – Auville Jany – Boulay Patrick – Bourneuf Fernand – Bracque Bruno
Briolay Maurice – Bruteul Alain – Desmaroux Patrick – Fagot Claude
Gaignard Jean Pierre – Gobillot Romain – Mallet Marie C – Moreau Monique – Moreau Joël
Morinais Jean Paul – Langlais Patrick – Pichon Jean Marie

6. galette :

Cette réunion se termine dans la convivialité autour d'un pot et de galettes offerts par le codep.



le secrétaire du codep, Bernard Migot